

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LETTRE DE M. J. LEBAS

Supérieur général de Saint-Sulpice

A l'occasion de la mort de M. F.-L. Colin

Nous croyons intéresser les lecteurs de la *Revue* en leur mettant sous les yeux le texte d'une lettre adressée par M. l'abbé J. Lebas, supérieur général de Saint-Sulpice, aux membres de la Compagnie, à l'occasion de la mort du regretté M. l'abbé Colin.

Paris, le 6 février 1903.

Messieurs et très chers en Notre-Seigneur,

 A mort de M. Colin a causé à Montréal une émotion profonde, dont le retentissement s'est étendu au loin. De tous côtés, on s'est empressé à ses funérailles et elles ont dû à ce concours un caractère imposant. C'était un signe de la grandeur de l'œuvre fondée au Canada par M. Olier et des qualités éminentes du confrère qui y présidait si dignement depuis plus de vingt ans.

Arrivé à Montréal en 1862, M. Colin y remplit d'abord une série de ministères qui le mirent en rapport intime avec les diverses classes de la société tant ecclésiastique que laïque. Quand il devint supérieur, en 1881, il n'avait pas seulement formé des relations étendues, mais acquis une grande connaissance de l'état du pays et de ses besoins. Comme plusieurs de ses prédécesseurs, il se vit appelé à rendre au Canada français et catholique des services de premier ordre et s'y dévoua

tout entier. Depuis les jours de M. de Queylus et de M. de Belmont, le terrain avait sans doute été transformé par le travail des siècles, et la tâche qui s'offrait à M. Colin était devenue très complexe ; mais la divine Providence l'avait doué de toutes les aptitudes nécessaires au succès. S'il a d'ailleurs été bien servi par la portée de son esprit, par la souplesse et la variété de ses ressources, par l'énergie puissante de sa volonté, nous ne pouvons douter qu'une meilleure part encore du bien qu'il a fait ne revienne à la sainteté de sa vie, à ses ferventes prières, à son admirable patience dans des souffrances continuelles et parfois presque intolérables. Ce caractère surnaturel de la vertu de M. Colin a surtout été d'une grande édification pour la communauté de Montréal, à laquelle il n'a jamais cessé de consacrer la meilleure partie de son zèle et de ses soins.

M. Frédéric-Louis Colin était né à Lignières (Cher), le 14 janvier 1835, d'une famille profondément chrétienne. Il montra de bonne heure une nature bien douée, mais impétueuse et aventureuse, à ses heures. Après ses premières études à l'école de Lignières, le jeune Louis fut confié à un curé voisin, ami de la famille, qui le conduisit jusqu'en quatrième. Il entra alors au collège de Chezal-Benoît et s'y maintint toujours dans les premiers rangs, progressant dans la piété comme dans les études. Ses vacances, passées dans la société journalière d'un condisciple et d'un ami digne de lui, ne l'attiédissaient en rien.

Encore incertain de sa vocation, il vint à Paris et suivit au lycée Saint-Louis un cours préparatoire à l'Ecole normale supérieure. Il y fut même reçu, dans la section des sciences, au concours de 1855 ; mais ce fut au séminaire d'Issy qu'il entra. Il disait plus tard humblement qu'en présence d'une autre carrière, il s'était vu l'étoffe d'un sceptique et d'un ambitieux. Son scepticisme allait se transformer en mépris du monde et son ambition en zèle ardent.

A Issy et à Saint-Sulpice, son attitude fut celle d'un séminariste exemplaire, mais recueilli et réservé ; sa vertu déjà forte s'était éprise des leçons de M. Pinault sur « le rien de toutes choses » et, toute sa vie, il en a rappelé le souvenir. Plus tard, à la Solitude, l'austère doctrine de M. Renaudet devait aussi le captiver et lui imprimer sa marque.

Ordonné prêtre à Paris, le 17 décembre 1859, il chercha encore sa voie dans plus d'une direction, rentra d'abord dans son diocèse, fut vicaire à Mehun-sur-Yèvre, professeur à Chezal-Benoît, songea à la vie religieuse et se décida enfin pour celle de Saint-Sulpice. Il nous revint donc, comme novice, deux ans après son ordination. Pendant ses quelques mois de professorat, des veilles excessives lui avaient attiré un tic douloureux de la face. La névralgie s'accrut, à la Solitude, jusqu'à lui interdire la récitation du bréviaire. C'est ainsi que, détourné de l'enseignement, il s'orienta vers le Canada, où il trouverait un ministère plus accessible à son état de santé. La Providence le diri-

geait à ses fins, en mettant sa forte nature au creuset de la souffrance.

A Montréal, il fut d'abord attaché à Notre-Dame-de-Grâce, chargé, spécialement de la Côte-des-Neiges, puis de Saint-Henri. Méprisant à l'excès toutes les intempéries et tous les genres de fatigues, il fut, à son avis, guéri du tic douloureux par l'invasion de graves rhumatismes, qui se logèrent dans tous ses membres, atteignirent le cœur et restèrent, jusqu'à sa mort, le plus rude de ses instruments de pénitence.

En 1865, il fut appelé à Notre-Dame, chargé d'un hospice de vieillards et d'une congrégation d'enfants de Marie, mais commença surtout à exercer une grande influence par la parole. Orateur d'une rare puissance, il porta dans la chaire une éloquence profondément chrétienne et capable d'attirer en tous pays des auditeurs d'élite.

En même temps, par des conférences philosophiques, données à la jeunesse studieuse, il préludait, sans y penser, à l'œuvre future de l'Université catholique et contractait des liens durables avec les classes les plus cultivées de la société.

En 1870, à la suite d'un séjour à Baltimore, où il acquit l'usage de la langue anglaise, il entra dans une phase nouvelle et des plus fécondes de sa vocation. Envoyé au grand séminaire, comme professeur d'Écriture sainte et de Droit canonique, il devenait, dès 1871, vice-directeur et, en 1872, directeur de cette maison, dont l'importance allait, tous les jours, croissant. Il

continua d'y présider jusqu'en 1880, faisant habituellement les cours de prédication et de diaconales, quelquefois ceux de droit canon et même de chant. Après qu'en 1876 la division de philosophie se fut ouverte dans un quartier du Grand Séminaire, on vit le nombre total des élèves atteindre et dépasser 300. Pour leur trouver à tous une place, l'esprit inventif de M. Colin dut mettre en œuvre toutes ses ressources ; mais le plus beau de ses éloges est dans l'affection profonde, les sentiments de vénération, les leçons de sainte vie que ses anciens élèves ont gardés de lui. Un jeune évêque américain, qui ne l'avait pourtant vu qu'à distance, pendant ses cours de philosophie, écrivait à la nouvelle de sa mort : « Quelle bénédiction ç'a été pour moi de l'avoir connu ! J'aurais peine à dire à quel point sa patience, sa douceur, sa piété me sont restées présentes pendant mes années de prêtrise. »

En 1880, le vénérable M. Bayle, sentant le poids de l'âge, eût désiré profiter de l'occasion de sa visite pour résigner la charge de supérieur. Il accepta pourtant de patienter encore, avec M. Colin pour coadjuteur. Celui-ci vint alors reprendre à Notre-Dame un domicile qu'il ne devait plus quitter. En mai 1881, terme, en ce temps, des élections quinquennales, M. Bayle obtint d'être déchargé, et M. Colin lui succéda. Il devait être réélu aux quatre termes suivants, dont le dernier a précédé de dix-huit mois sa mort. En 1882, il siégea pour la première fois dans l'assemblée générale de la Communauté de Montréal, où la Communauté de Montréal n'avait

jamais encore été représentée par un de ses membres. C'était aussi la première fois qu'il revenait en France ; mais il y fut souvent ramené, durant ses vingt dernières années, soit par les affaires de la Compagnie, soit par celles du Séminaire canadien, qui le conduisirent aussi en Angleterre et à Rome. A peine, dans ces voyages, trouvait-il quelques moments à donner à son pays natal et aux membres survivants de sa famille, qui ne pouvaient cependant douter de son affection : il avait à servir le Canada en trop d'intérêts importants pour s'accorder aucun loisir.

L'œuvre de M. Colin, comme supérieur de Montréal, se rattache à une époque de transformations profondes du pays et de la situation qu'y occupe Saint-Sulpice. Qu'il suffise de rappeler : la population de la ville décuplée, en un demi-siècle ; le principe de l'unité de paroisse devenant impossible à maintenir ; la juridiction quasi épiscopale confiée au supérieur par l'évêque de Québec, disparaissant, en 1836, par l'érection du siège de Montréal ; la fondation du Grand Séminaire suivant de près celle du diocèse ; les droits temporels de Saint-Sulpice confirmés, pour la première fois, depuis la conquête anglaise, par la charte de 1840 ; ses rapports canoniques avec l'évêché de Montréal réglés, après de longues incertitudes, par le décret pontifical de 1865 ; plus tard, la question de l'Université catholique, s'imposant, à Montréal, malgré le monopole garanti à Québec, qui l'avait noblement acquis, puis se compliquant, bientôt après, par la rivalité de deux écoles de

médecine. Tant de mouvements n'avaient pu se produire, tant de problèmes se poser, dans un pays de vie locale et de grande publicité, sans agiter les esprits en bien des sens et créer, dans le monde ecclésiastique et laïque, des courants, des fluctuations, dont notre Communauté même éprouvait certains contre-coups.

A toutes les questions de bien public touchant aux intérêts religieux, M. Colin se sentit appelé à mettre la main, et il le fit généralement avec un art et un succès qu'ont admirés les meilleurs juges. Même les diplomates et les hommes d'État, avec lesquels il fut en rapport lui ont reconnu, à un haut degré, les aptitudes de leur profession, unies au pur esprit sacerdotal et à un désintéressement parfait. Le plus remarquable d'entre eux a tenu à dire récemment, dans une lettre presque officielle, qu'il avait été « honoré de l'amitié de ce grand et saint homme », et à louer en lui comme d'éminentes qualités « la prudence, la sagesse, la hauteur des vues, la fermeté unie à la mansuétude, surtout une merveilleuse perspicacité, qui lui faisait, d'intuition, pénétrer les problèmes les plus compliqués et les résoudre avec une clarté lumineuse ».

De son côté, le vice-recteur de l'Université Laval à Montréal a déclaré, dans un discours public, « qu'elle est principalement l'œuvre de M. Colin ; qu'il en fut un des fondateurs, l'ami fidèle, l'insigne bienfaiteur, l'appui le plus ferme ». « C'est, » dit encore ce prélat, « qu'en cette chère Université, M. Colin, avec ses vues sûres et profondes sur l'avenir de notre pays, avait

aperçu une source féconde de progrès et de développement, une garantie précieuse pour la conservation de notre foi et de nos traditions. » Il voulait que l'Université fût essentiellement « sous la direction de l'évêque », et lui-même a souvent dit que son propre rôle et celui du séminaire était seulement de prêter aux débuts de l'œuvre un concours temporaire, puis de la remettre entièrement entre les mains des évêques et du peuple catholiques.

Le vice-recteur, faisant allusion à l'enfantement laborieux du régime universitaire, disait encore de M. Colin : « Nous devons, en grande partie, à son action douce et ferme, à son prestige et à son influence personnelle sur le corps universitaire, la période d'harmonie et de paix qui a succédé à la phase critique des divisions et des luttes d'autrefois » : témoignage bien honorable pour la mémoire de notre confrère et d'autant plus précieux à recueillir, qu'il peut être étendu à d'autres domaines et confirmé par bien d'autres voix. Ce n'est pas seulement entre Québec et Montréal, entre les docteurs de Laval et ceux de Victoria, qu'il a ménagé un heureux accord et fait succéder le calme à des débats aujourd'hui oubliés ; mais, dans bien d'autres sphères où son influence a pu s'exercer, elle a aussi été pacificatrice et ordonnatrice. En cet homme, qu'on voyait agité par les nerfs, souvent torturé par la douleur, sujet aux impressions d'enthousiasme ou d'abattement, il y avait donc, sous ces mobiles dehors, des profondeurs d'âme cachées où il travaillait, en silence, à

ses bienfaisants desseins, les poursuivant, avec une clairvoyance, une foi, une patience, une charité, une constance, dont les fruits apparaissaient en leur temps et nous font juger de l'arbre.

M. Colin pouvait être souvent de ceux que l'on discute. Il n'échappait pas entièrement — beaucoup de saints même y ont-ils échappé ? — aux défauts de ses qualités, et peut-être à quelques autres. On n'a pas dit, sans quelque raison, qu'il était imaginatif et changeant ; qu'il était autoritaire et personnel ; mais, avec moins d'imagination, eût-il été si fécond en ressources pour parer à d'innombrables difficultés ? en prenant moins de responsabilités sur lui-même, eût-il jamais mené à terme plusieurs de ses meilleures œuvres ? Toujours est-il que l'assemblée de Montréal, en quatre élections successives, n'a jamais hésité à le maintenir à sa tête, et que, quand la mort a mis fin à son œuvre, c'est un concert unanime de vénération et d'éloges, qui s'est élevé, sans qu'il s'y mêlât, de près ni de loin, aucune voix discordante.

Pour ne plus parler ici que de l'action de M. Colin sur la communauté de Montréal et sur ses œuvres propres, il eut, dès les premiers jours de son gouvernement, à s'occuper de la remise à l'administration diocésaine des deux paroisses sulpiciennes de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Malgré quelque inquiétude, manifestée d'abord par les paroissiens, l'opération s'exécuta bientôt dans des conditions très satisfaisantes pour eux. Plusieurs démembrements du ministère paroissial se

sont renouvelés depuis, sans occasionner aucune plainte de la part des laïques ni du clergé.

En même temps que ce ministère se restreignait, les œuvres d'éducation ecclésiastique prenaient, à la Montagne, un développement considérable. Le petit séminaire, la maison de théologie et celle de philosophie, la dernière venue, y groupent aujourd'hui environ sept cents élèves, appartenant à une quarantaine de diocèses du Canada et des Etats-Unis.

Avant même que la philosophie eût reçu, à Montréal, son installation distincte, M. Colin avait posé, à Rome, ce qu'il appelait le couronnement de tout l'édifice, par la fondation du séminaire canadien, qui fut une de ses œuvres de prédilection. Le cardinal Howard, alors notre protecteur, en avait, il est vrai, suggéré la première idée, si conforme au désir de Léon XIII, de voir tous les peuples catholiques représentés à Rome par un séminaire national. M. Colin fut aussitôt gagné à cette idée, tant à cause de sa grandeur propre que de l'amour ardent dont il faisait profession pour le Saint-Siège et le Pape : *In Papa Petrus, in Petro Chrisius, in Christo Deus*, était une de ses sentences, qu'il ne résista pas au désir de citer un jour au Pape lui-même. Pour procéder à l'entreprise, M. Colin s'entoura de toutes les garanties de la prudence ; il consulta d'abord tout l'épiscopat canadien, dont l'avis unanime lui fut favorable ; il obtint de son conseil de larges crédits, puis, du gouvernement de Québec, l'autorisation nécessaire pour employer hors du pays, bien que dans son inté-

rêt, une partie quelconque de l'avoir du séminaire ; enfin, à la sortie de l'assemblée de 1885, il alla jusqu'à Londres pour s'assurer aussi l'appui du gouvernement britannique et, au besoin, la protection de son ambassadeur à Rome pour un établissement national. Trois ans plus tard, le séminaire s'ouvrait ; l'ambassadeur, lord Dufferin, ancien gouverneur général du Canada, assistait à l'inauguration et, par une exception presque sans exemple, pouvait s'asseoir à une table présidée par un cardinal.

A Montréal, M. Colin, sans avoir le temps de tout faire, s'est appliqué à mettre dans nos diverses œuvres plus d'unité, de régularité, de méthode qu'on n'en avait senti le besoin aux époques primitives et plus ou moins patriarcales de la vie du séminaire et de ses relations avec les fidèles. Mais un des plus grands biens que tous nos confrères lui aient dû a été l'exemple de sa grande foi, de sa sainte vie, de sa patience vraiment héroïque dans de continuelles souffrances.

Ses grandes dévotions étaient celles de M. Olier, les plus simples et les plus solides de toutes : le Très Saint Sacrement, la Très Sainte Vierge, la Croix. Quand il priait au pied du Tabernacle, son attitude était l'expression d'une foi profonde ; mais cette foi éclairée mettait dans le Saint Sacrifice une confiance supérieure à toute autre. Lorsqu'il désirait ardemment obtenir une grâce difficile, sa grande ressource était de dire la sainte messe à cette intention pendant un temps parfois considérable.

On ne pouvait le connaître sans être bientôt frappé de son amour de la croix. Quelques semaines avant sa mort, le rhumatisme, en pénétrant jusqu'au siège d'une autre infirmité douloureuse lui causa des tourments extraordinaires. Il se rappelait alors ceux des martyrs et on l'entendait se dire : « Ce n'est pas pour César ; ce n'est pas pour Napoléon ; c'est pour Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'ils ont souffert et que je souffre. C'est bien pour Lui et Lui seul. »

Ses douleurs s'aggravaient, plusieurs fois par an, au point de donner de sérieuses inquiétudes ; mais, en dehors même de ces crises, elles ne lui laissaient presque jamais de répit complet. C'était, depuis bien longtemps, un phénomène rare dans sa vie qu'une nuit de bon sommeil, Il passait d'ordinaire ce temps, ou dans des veilles prolongées, ou dans des migrations continues, de son lit à son fauteuil et à d'autres meubles, cherchant partout et trouvant à peine, dans des postures compliquées, quelques moments de demi-repos. Il n'en était pas moins fidèle à présider invariablement l'oraison commune, à moins qu'une grande maladie n'y mît un obstacle absolu.

De ses souffrances continuelles, il avait appris à compatir à celle des autres. Ses confrères malades, à l'infirmerie du séminaire, étaient de sa part l'objet des soins les plus affectueux. Souvent, il les visitait la nuit, s'autorisait même de son expérience pour leur servir de médecin et, ce qui valait mieux encore, leur proposait doucement de saintes pensées. Les mourants

étaient de sa part l'objet de sollicitudes toutes spéciales.

Ceux qui lui ont confié leurs peines morales ont découvert en lui des délicatesses de cœur, une étendue de dévouement, que d'autres n'auraient pas devinées, sous les apparences austères de sa vertu énergique et militante. Pour des jeunes gens, pour des hommes du monde, avec lesquels il s'imposait moins de réserve qu'avec ses confrères, il a été le meilleur des amis et quelquefois un vrai père.

Il y a plus de quinze ans qu'une grave affection de cœur, résultant du rhumatisme, conduisait déjà M. Colin jusqu'aux portes de la mort et, plusieurs fois depuis, il y eut lieu de lui administrer les derniers sacrements. Il les avait reçus au mois d'avril 1902, et s'était encore rétabli, mais imparfaitement; aussi, quand survint une crise d'automne, elle acheva de l'abattre. Le vendredi 21 novembre, il alla une dernière fois au Grand Séminaire, où la cérémonie de la Présentation était présidée par Mgr Emard, suffragant de Montréal, en l'absence de Mgr Bruchési. Dans la nuit du dimanche au lundi suivant, M. Colin, ayant voulu se lever, tomba lourdement, et quand on accourut, on vit qu'il n'avait pas eu conscience de sa chute. Un accès de suffocation, survenu le mercredi matin, décida ses confrères à lui donner encore les derniers sacrements. Depuis ce moment, jusqu'à celui de sa mort, arrivée le jeudi 27, un peu avant minuit, il sortit rarement d'une sorte de somnolence et ne parut point reconnaître plusieurs de ses meilleurs amis. Le jeudi

soir, cependant, l'un d'eux, un homme du monde, étant dans sa chambre, le moribond se ranima au moment où survint Mgr Emard, qu'il accueillit avec des marques touchantes d'affection et de respect. L'ami présent voulait se retirer ; mais M. Colin le retint d'un geste expressif et dit d'une voix redevenue forte : « Ne partez pas. Je veux que vous ayez eu dans votre vie le spectacle d'un prêtre qui s'abandonne entièrement à la volonté de Dieu, entièrement, entièrement. Qu'il me fasse vivre ; qu'il me fasse mourir ; c'est toujours bien. » « Il m'a légué », disait ce témoin, « avec un souvenir impérissable, comme une foi accrue à la vie éternelle ».

Après cette émouvante entrevue, M. Colin retomba dans l'assoupissement et ce fut sans agonie qu'il expira, quelques heures après, entouré de trois confrères.

Les journaux, français et anglais, catholiques et protestants, de Montréal ont annoncé cette mort comme un deuil public. Plusieurs se sont remplis des témoignages bien sentis rendus aux mérites du défunt par nombre de personnages et même de corps publics, tels que le barreau de la ville et les diverses facultés de l'Université Laval.

Aux funérailles, célébrées le mardi 2 décembre, les députations officielles furent nombreuses et l'église Notre-Dame, avec ses douze mille places, insuffisante pour contenir la foule. La simplicité traditionnelle des obsèques sulpiciennes contrastait noblement avec la majesté d'une assistance qui comprenait trois arche-

vêques et neuf autres évêques, canadiens ou américains. Le lieutenant gouverneur de la province était venu de Québec. Le gouverneur général du Canada s'était fait représenter par son aide de camp. Beaucoup de prélats, retenus par la distance ou d'autres obstacles, en ont exprimé leur regret. Plusieurs ont annoncé qu'ils célébreraient dans leurs cathédrales des services solennels. A celui des funérailles, Mgr Bégin, archevêque de Québec, église-mère du Canada, daigna officier. Mgr Bruchési, en recevant, à Naples, la triste nouvelle, s'empressa d'envoyer un télégramme de condoléances et, quelques jours après, il célébrait, à Rome, un service funèbre dans la chapelle du Séminaire canadien.

M. Colin, la veille de sa mort, avait reçu une bénédiction spéciale du Saint-Père, à titre de fondateur de ce séminaire. « Pour cette œuvre », écrivait le 29 novembre Mgr Bégin, « M. Colin a droit à la reconnaissance éternelle de l'épiscopat canadien. Grâce à cet homme de Dieu, nos jeunes lévites peuvent aller puiser à la source la sainte doctrine de l'Église catholique. »

Il est également consolant pour nous, messieurs et chers confrères, de voir notre vénéré défunt loué pour ses belles œuvres et de nous souvenir qu'il a vécu, au milieu de ses forces, avec l'humilité d'un vrai sulpicien, rempli de l'esprit de M. Olier. On pourra parfois se rappeler avec un sourire quelques détails de sa vie, par lesquels il a payé tribut à l'infirmité humaine ; mais on se rappellera aussi une de ses exclamations

favorites : « Les saints ! ce sont des hommes terribles ! »
Et c'est encore à lui que restera le dernier mot.

En même temps que pour ce saint prêtre, nous prions pour l'œuvre de Montréal dont ses travaux n'ont pas diminué les besoins. Je vous le demande, messieurs et chers confrères, en vous renouvelant l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

J. LEBAS, *supérieur S. S.*

NONCIATURE ET DELEGATION

Ly a une différence essentielle entre la nonciature et la délégation. La nonciature suppose des rapports diplomatiques réguliers établis entre une puissance et le Souverain Pontife. La délégation prouve l'absence de ces rapports. Une puissance accréditée auprès du Saint-Siège un ministre plénipotentiaire, un envoyé extraordinaire, un chargé d'affaires ou un ambassadeur, et le Saint-Siège envoie auprès de ce gouvernement un personnage revêtu d'une dignité ecclésiastique avec le titre d'envoyé extraordinaire, de chargé d'affaires, d'internonce ou de nonce. Si, au contraire, ce pays n'a point de représentant accrédité auprès du Saint-Siège, celui-ci enverra un prélat avec le titre de *délégué* sans y joindre celui d'envoyé extraordinaire, qui suppose une représentation régulière auprès du Saint-Siège. De plus, le *nonce* représente le pape auprès du gouvernement, et le *délégué* représente le Saint-Siège auprès des fidèles.

Non seulement ces envoyés se différencient par le titre de leur charge, mais ils ne dépendent pas de la même administration. Tous les envoyés extraordinaires, nonces, etc., relèvent de la Secrétairerie d'Etat, qui est à Rome ce que le ministère des Affaires étrangères est à Paris. Ceux qui sont simplement *délégués* relèvent de la Congrégation de la Propagande et correspondent directement avec elle, même pour les affaires diplomatiques qu'ils ont à traiter. Ces délégués ayant pour mission de représenter le Saint-Siège auprès des évêques, prêtres et fidèles de ces régions, leur présence a nécessairement pour effet de resserrer les liens qui unissent ces peuples à Rome et de rendre plus pratique l'unité de la foi. De plus, elle permet de terminer sur place les conflits qui naissent, de donner les solutions urgentes, ou au moins de fournir au Saint-Siège tous les éléments de la décision qu'il aura à prendre.

Annuaire Pontifical.

LES CATACOMBES ET LE DOGME CATHOLIQUE

(Par HORACE MARCCHI)

LES monuments primitifs du christianisme que la Providence a voulu nous conserver dans les catacombes romaines, n'ont pas seulement une grande importance pour l'histoire de l'Eglise, ils ont encore une valeur inestimable au point de vue du dogme catholique.

Sur ces pierres sépulcrales et sur ces peintures, on lit un langage figuré et symbolique, qui suppose évidemment la loi du secret et qui trouve son explication dans les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament et dans les passages des écrivains chrétiens des premiers siècles. Tous ces symboles se rattachent à ce concept unique : rappeler la foi professée par les défunts dans les dogmes du christianisme et l'usage fait par eux des sacrements ; ils invoquent la paix et la béatitude éternelles que leur foi et la pratique de la vie chrétienne leur avaient méritées.

Si le symbolisme de l'art chrétien primitif est mystérieux par rapport à tous les dogmes du christianisme, il l'est encore bien davantage par rapport à l'Eucharistie, le grand mystère que l'Eglise naissante devait cacher avec plus de soin aux regards profanes, selon le précepte de Jésus-Christ lui-même. C'est par là que nous commençons cette étude.

* * *

Un symbole très ancien du grand mystère fut la *vigne*, qui rappelle la *vitis vera* de l'Evangile et un des éléments eucharistiques ; elle apparaît dans quelques-uns des plus antiques centres des catacombes romaines, tels que le vestibule des Flavii, au cimetière de Domitille, et la crypte d'Ampliatius dans le même hypogée, monuments qui appartient au premier siècle de l'Eglise.

Peu après la représentation symbolique si connue du bon pasteur donne occasion à un autre symbole plus

clairement eucharistique : le *lait*, qui est le mystique aliment donné par le pasteur à son troupeau. C'est ainsi que l'on voit, dans le cimetière de Calixte, une belle peinture du bon pasteur avec le seau de lait clairement reconnaissable à la couleur blanchâtre. Et dans une autre crypte à côté, le récipient de nourriture symbolique est posé sur un autel placé entre deux brebis ; groupe très important qui nous montre le lait eucharistique substitué au pasteur même au milieu de ses brebis, et aussi l'autel eucharistique entouré et gardé par les fidèles du Christ.

L'illustration plus claire de ce beau symbole se trouve dans les Actes de sainte Perpétue ; document précieux de l'ancienne littérature chrétienne et écrit par la martyre elle-même au commencement du III^e siècle, alors que dans sa prison de Carthage elle attendait le moment de son supplice. Le sainte y raconte une vision qu'elle eut dans son sommeil : le symbolique pasteur lui apparut et, pour la préparer au prochain martyre, lui donne à goûter du doux lait caillé, qu'elle mangea dévotement pendant que les assistants disaient en chœur le liturgique *amen*. A ce même symbole se réfère une précieuse inscription dont nous parlerons plus loin et où l'eucharistie est appelée *douce nourriture comme le miel*.

Mais la principale et plus solennelle représentation du mystère eucharistique est, sans aucun doute, le *poisson*. On ne peut établir avec une parfaite certitude l'origine historique de ce symbole, que nous voyons accepté dès les premiers temps du christianisme et qui

se reproduit constamment jusqu'à la paix de Constantin. Selon l'interprétation la plus connue, il dériverait des livres Sibyllins, où le mot grec *ichthus* (poisson) est donné comme la représentation des mots *Iêsous Christos Théou uios Sôtèr* (Jésus Christ Fils de Dieu Sauveur); et la raison mystique de ce symbole pourrait se trouver dans l'idée du poisson né dans la mer, qui exprime l'immensité de la nature divine et dans celle du dauphin considéré comme l'ami et le sauveur de l'homme.

Mais celui des livres sibyllins qui renferme cette explication est reconnu aujourd'hui l'œuvre d'un Juif égyptien, de l'époque de Marc-Aurèle, remaniée au troisième siècle par un auteur chrétien inconnu; on le voit cité pour la première fois par Eusèbe, puis par saint Augustin et d'autres écrivains du quatrième siècle. Le poisson est assez souvent uni au pain sur les monuments, et certains Pères, en citant ce symbole, font allusion à la multiplication miraculeuse et au poisson que mangea le Christ avec ses disciples après la résurrection; *Piscis assus Christus est passus*, dit saint Augustin. Aussi à notre avis, est-il plus naturel de chercher la genèse historique de ce signe mystique dans le souvenir de la multiplication et du repas de Jésus avec ses apôtres: deux faits évangéliques où le poisson joue un rôle important et fut indiqué par le Maître lui-même comme la nourriture de ses disciples. Peut-être cette première idée fit-elle penser à l'ingénieuse combinaison des lettres du mot grec qui repro-

duisent la formule de foi en Jésus-Christ, fils de Dieu et Sauveur du monde. Peut-être aussi qu'à la formation de ce symbole aura contribué la réminiscence biblique du poisson, qui fit recouvrer la vue au vieux Tobie, figure de la lumière apportée au monde par le Sauveur. A cette idée de lumière et de nourriture se rapportent assez bien les paroles de Prosper d'Aquitaine, lequel écrit du Christ : *Qui adparuit in littore discipulis offerens se universo mundo ichthun quibus interioribus remediis quotidie illuminamur et pascimur.*

Le poisson est donc le symbole secret et solennel du Christ dans les monuments des premiers siècles et représente simplement le Christ quand il se trouve isolé ou placé comme signe idéographique et complément d'une phrase épigraphique. Ainsi, sur un *loculus* de l'antique cimetière de Priscille, nous lisons l'expression inachevée *Alexander in...* et, tout de suite après, est gravé le poisson qui tient lieu du mot *Christo*. Une stèle provenant du Vatican porte le poisson, dont l'inscription placée au-dessous explique le sens *ichthus zôntôn, le poisson des vivants.*

De même le dauphin, c'est-à-dire le poisson sauveur de l'homme, est représenté dans une précieuse fresque des catacombes coupé par le trident, symbole de la croix, afin d'exprimer d'une façon voilée le crucifiement de Jésus-Christ, que, dans les premiers siècles, on n'osait pas représenter dans sa réalité historique.

De cette idée principale dérivait celle de considérer parfois le poisson comme symbole des fidèles eux-

mêmes, qui sont les fils du Christ et doivent lui être semblables en tout. C'est pourquoi Tertullien écrit dans son livre *du Baptême*, que nous sommes de petits poissons et que, à l'imitation du grand poisson qui est le Christ, nous naissons dans l'eau de la grâce et devons nous efforcer d'y vivre toujours. *Nos pisciculi secundum ichthun nostrum Jesum Christum in aqua nascimur et nos nisi quam in aqua permanendo salvi facti sumus* (1).

C'est pourquoi aussi on rencontre de temps en temps des petits poissons unis à l'ancre, qui est le symbole de la croix et de l'espérance, afin d'exprimer l'espérance des fidèles dans la rédemption.

Mais le poisson uni au pain prend une signification toute spéciale et représente, sans aucun doute, l'Eucharistie. C'est tout au moins le sens certainement des nombreuses fresques des catacombes consacrées aux multiplications miraculeuses du Sauveur où nous voyons constamment disposées en ordre les corbelles remplies des pains qui étaient restés en superflu. Ces scènes sont figurées de deux façons : ou bien le Christ distribue à ses disciples les pains et les poissons multipliés prodigieusement, ou bien les convives assis à une table mangent le pain et le poisson.

Cette dernière représentation, qui s'éloigne de la réalité historique, montre encore mieux l'idée symbolique et exprime évidemment la communion eucharistique. Dans ce repas, le nombre de personnages est presque

(1) Tertullien. *De baptismo*.

constamment de sept, et cela nous fait penser à ses sept disciples qui, d'après l'évangile de saint Jean, mangèrent avec le divin Ressuscité sur le bord du lac de Tibériade. Quelquefois même la représentation de ce fait est rendue plus manifeste par ce détail que les convives sont dépeints presque nus, afin d'indiquer qu'ils sont pêcheurs et sont descendus de leurs barques où ils ont pêché toute la nuit, comme le raconte l'Évangile.

Ce nombre de sept personnages groupés autour des paniers remplis de pains nous permet de distinguer, dans les fresques des catacombes, le banquet eucharistique de celui qui symbolise seulement le festin céleste, où le nombre des convives est quelconque et où manquent les autres accessoires. Un autre symbole non moins important mais plus rare dans les peintures sépulcrales, est celui du prodigieux changement de l'eau en vin aux noces de Cana ; type aussi celui-ci et figure du banquet eucharistique et de la transformation sacramentelle. Nous le voyons traduit d'une manière très expressive en deux fresques du cimetière des saints Pierre et Marcellin, conjointement au banquet céleste dont l'Eucharistie est le gage sur, comme aussi sur de nombreux sarcophages.

Mais, si le dogme de l'Eucharistie est affirmé dans toutes ces scènes qui se répètent très fréquemment sur les parois obscures des catacombes romaines, il est attesté d'une manière encore plus claire et plus solennelle dans quelques peintures vraiment précieuses et d'une importance extraordinaire sur lesquelles il nous paraît bon d'insister.

La plus ancienne est un groupe répété deux fois dans un *cubiculum* du cimetière de Saint-Calixte, sur la voie Appienne, dans cette région que de Rossi a nommée *Cryptes de Lucine*, région qui remonte certainement à une époque des plus reculées et qui fut l'origine de tout le cimetière.

La fresque n'est pas postérieure aux débuts du second siècle, car elle est de la même main que d'autres appartenant à la même crypte, qui sont tout à fait du style pompéien. On y voit un poisson à côté d'une corbeille d'osier remplie de pain au milieu desquels se montre un petit vase rempli de vin. Qui ne reconnaît dans ce groupe, le souvenir de la multiplication évangélique accommodé, sans doute, à l'Eucharistie par la présence du vin, qui n'a eu aucune part à ce prodige ? Ce n'est pas seulement une allusion à l'Eucharistie qu'il faut voir dans ce groupe, mais une véritable profession de foi au dogme de la présence réelle, car l'union matérielle du poisson avec le panier contenant les éléments eucharistiques exprime clairement la compénétration des saintes espèces avec le Christ lui-même.

De Rossi croyait que le poisson de la crypte de Lucine était représenté vivant et nageant dans les eaux avec la corbeille sur le dos ; il y reconnaissait, par suite, le *panis verus et aquae vitae piscis* de saint Paulin. A d'autres, au contraire, il a semblé que le poisson se trouve hors de l'eau et qu'il soit simplement uni à la corbeille de pain. Mais qu'on adopte l'une ou l'autre de ces deux opinions le sens eucharistique du groupe reste essen-

tiellement le même. Ajoutons que le panier d'osier et les tasses de verre peintes dans les cryptes de Lucine représentent d'une manière réelle, la façon dont on portait d'ordinaire l'Eucharistie pendant les premiers siècles.

Et maintenant, sans sortir des catacombes de Saint-Galixte, passons à ces autres cryptes qu'on appelle *Cryptes des sacrements*, où l'on admire toute une magnifique série de peintures symboliques, qui ne sont pas postérieures au commencement du III^e siècle.

Elles se suivent dans un ordre logique vraiment admirable, où se reconnaît évidemment l'inspiration d'un maître en science ecclésiastique qui aura guidé le pinceau de l'artiste.

(A suivre.)

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — La tiare d'or du jubilé pontifical. — Le « *triregno* » qui a été offert au Pape, au nom des fidèles du monde catholique, par S. Em. le cardinal vicaire Respighi, est une œuvre aussi précieuse par le travail artistique que par le métal.

Cette tiare est due à M. Aug. Milani, de Bologne, l'artiste qui a ciselé la lampe offerte au sanctuaire de Lourdes par le pèlerinage italien.

On comprend les difficultés de ce travail qui doit offrir, avec un poids très léger, un aspect imposant et artistique.

La tiare du jubilé pontifical est montée sur une lame d'argent martelé, de forme légèrement ogivale. Le sommet est surmonté de la croix plantée sur un petit globe terrestre ; sous ce globe, la lame d'argent est percée d'étoiles et retient la calotte satinée de soie blanche.

La monture d'argent est divisée dans le sens de la hauteur par trois cercles en forme de couronnes d'or très pur. Chacune de ces couronnes est formée d'une lame d'or, dont le rebord supérieur sert de base à une dentelure fleurdelisée. Sur la largeur de chaque lame ressortent très brillantes trois inscriptions ; la couronne supérieure porte :

Omne regis Christi pastorum pastor ovile

celle du milieu :

Nescius errandi fidei morumque magister

et l'inférieure :

Maximus in terris divino jure sacerdos.

Ces inscriptions sont dues à Mgr Tarozzi, l'un de ces travailleurs modestes, aussi saint que savant, qui vit au Vatican dans l'intimité habituelle de Léon XIII.

Entre la couronne du milieu et les deux autres, se trouvent deux autres bandeaux couverts d'une ornementation très fine de rameaux d'olivier qui s'entrelacent.

Le plus bas offre dans de petits carrés six médaillons en niellure. Quatre représentent le premier Pape saint Pierre, le Pape actuel Léon XIII, l'autre Pape qui fit son jubilé pontifical, Pie IX, et une figure d'ange.

Chacun des deux autres médaillons porte une inscription ; l'un :

*Leoni XIII annum XXV Sacri Principatus feliciter
complenti*

l'autre :

*X Cal. Mart. anno MDCCCIII collatu
catholicorum stipe.*

Le bandeau supérieur a deux médaillons ; l'un, sur le devant, représente le bon pasteur ; l'autre, par derrière, la croix emblème du comité du solennel hommage.

Au-dessus de la couronne supérieure, la tiare est travaillée à jour, ce qui achève de donner un aspect d'ensemble plein de légèreté.

Le poids de la tiare est juste d'un kilo. — L'idée d'offrir cette tiare d'or fut lancée dès 1898 par le comité international formé avant l'année sainte pour rendre « un solennel hommage au Christ roi des siècles et à son Vicaire au début du XXe siècle ».

CANADA. — Québec. — Hommage de l'assemblée législative à Sa Sainteté Léon XIII. — A la suggestion de l'hon. M. Flynn, membre de l'assemblée législative de Québec et chef de l'opposition, un télégramme de félicitations a été adressé à Léon XIII à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'élévation sur le trône de saint Pierre. La motion a été présentée par l'hon. M. Parent, premier ministre, et appuyée par le chef de l'opposition.

Voici le texte de ce télégramme :

Québec, 3. — Les députés de l'Assemblée législative de la province de Québec, réunis en session, désirent présenter à Sa Sainteté Léon XIII, pape glorieusement régnant, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de son pontificat, l'expression de leur profonde vénération et les plus sincères vœux qu'ils forment pour son bonheur et pour que la Providence prolonge ses jours déjà si remplis d'œuvres bienfaisantes, non seulement pour le monde chrétien, mais pour l'humanité entière.

OBITUAIRE

M. l'abbé Paul Denis, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, décédé dans le diocèse de Baltimore, le 2 mars 1903.
(*Société d'une messe.*)

BIBLIOGRAPHIE

Actes épiscopaux

OTTAWA. — 2 février 1903. — *Circulaire au clergé.*

- 1^o Visite épiscopale.
- 2^o Retraite pastorale.
- 3^o Jubilé de Léon XIII.

PEMBROKE. — 10 février 1903. — *Circulaire au clergé.*

- 1^o Jubilé pontifical de Léon XIII.
- 2^o Rapports annuels de paroisses.
- 3^o Indult permettant la récitation de Matines et Laudes à 2 heures p. m.
- 4^o Indult concernant le devoir de la communion pascale pour les *gens de chantiers*.

50 Addition à la VI^e leçon de l'office de la dédicace de la basilique du T. S. Sauveur.

60 Blancs à remplir concernant l'érection du Chemin de la Croix.

OTTAWA. — Le 12 février 1903. — *Lettre pastorale et mandement*. Devoirs de religion. Devoirs d'état.

QUÉBEC. — 12 février 1903. — *Circulaire au clergé*.

10 Le 25^e anniversaire du couronnement de N. T. S. P. Léon XIII.

20 Itinéraire de la visite pastorale.

30 Compte-rendu des collections, etc.

SHERBROOKE. — Le 16 février 1903. — *Circulaire au clergé*.

Jubilé de Léon XIII.

TROIS-RIVIÈRES. — Le 16 février 1903. — *Circulaire au clergé*.

10 25^e anniversaire de l'élection et du couronnement de Léon XIII.

20 Invocation à réciter après la bénédiction du Saint Sacrement.

30 Nomination de présidents pour les conférences ecclésiastiques.

40 Règlement pour le prochain carême.

50 Avertissement au sujet de certaines râfles dans le diocèse.

60 Prières à l'intention de M. l'Evêque.

MONTREAL. — 18 février 1903. — *Circulaire au clergé*.

10 Règles pour le prochain carême.

- 2o Mauvais théâtres.
- 3o Jubilé de Léon XIII.
- 4o Oeuvres diocésaines.

NICOLET. — Le 19 février 1903. — *Circulaire au clergé.*
Règlement pour le carême.

Ouvrages reçus à la *Revue*

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET SON ECOLE, d'après les documents originaux. Un volume in-12 de xix-208 pages, par M. Paul HENRY, professeur aux Facultés catholiques d'Angers. Paris, 1903. Prix : 2 fr. (Téqui, éditeur, 29, rue de Tournon) et à Québec chez Garneau, Pruneau et Kirouac, libraires.

Associer dans un même titre les noms de François d'Assise et de Paul Henry, n'est-ce pas inciter puissamment le lecteur à ouvrir un livre où le talent de l'écrivain met en relief la gloire du Proverello ! Quelle douce consolation au cœur brisé d'un père, que la société intime de l'incomparable fils de Bernardone ! Aussi, ce dernier semble-t-il revivre tout entier dans ces pages émues non moins que documentées, avec les péripéties de sa retraite à la Portioncule, avec ses affections, avec les premiers Frères Mineurs, avec l'auréole de la sainteté. L'auteur écarte discrètement les textes douteux et de seconde main. Aidé d'une critique sévère, personnelle ou empruntée, il remonte aux sources. Il a lu tout ce qui a été dit avant lui, mais ne subit aucune influence. Son œuvre revêt une originalité qui étonne, en montrant que la légende n'ajoute rien à la gloire de son héros, héros médiéval sans doute, mais essentiellement moderne par le côté sublime dont il sut résoudre

la question sociale, avant que celle-ci ne fit le tourment des sociétés actuelles.

L'auteur, en terminant, paye un tribut d'admiration et d'amour à Yves de Kermartin, son compatriote et l'émule de François sous le ciel de l'Armorique.

Par cette étude magistrale, M. Paul Henry, père, a bien mérité de l'Eglise, comme son fils a bien mérité de la France, en tombant glorieusement à Pékin le 30 juillet 1902.

Mgr LE MONNIER.

EMILIENNE, Lettres d'une mère, par J. CHARRUAU.
1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. Ancienne maison Charles Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, et à Québec, chez Garneau, Pruneau et Kirouac, libraires.

C'est l'héroïne elle-même qui nous raconte sa propre histoire, dans sa correspondance intime avec une amie d'enfance.

A peine sortie de pension, elle s'est éprise d'un très vif enthousiasme pour un jeune homme de belle mine, qui l'a demandée en mariage. Malheureusement, à part l'intelligence et le savoir-faire qu'on ne peut lui nier, les qualités de Lucien Leroy-Servigny, le prétendant d'Emilienne, sont toutes de surface. Mais la jeune fille est absolument « tombée sous le charme », et, malgré les avertissements des sages, elle prononce le grand *oui* qui fixe sa destinée.

Au début, tout est merveille. Lune de miel idéale, voyage enchanteur aux rives scandinaves, radieuse aurore d'une éternelle félicité... « Je vois tout en rose, écrit Emilienne. J'ai vraiment trouvé la perle des maris ! »

Hélas ! l'enchantement ne sera pas de longue durée ; l'astre charmant va décliner sur l'horizon. M. Leroy-Servigny se révèle bientôt ce qu'il est véritablement :

cupide et ambitieux, sans foi comme sans affection, sectaire et impie. C'est une vie bien dure qui commence pour notre Emilienne. Pourtant, malgré les torts de son mari, elle lui a gardé toute sa tendresse, et la mort du malheureux, tué en duel sans avoir eu le temps de se reconnaître, achève d'accabler sa pauvre femme.

Cependant, la famille est complètement ruinée, et les trois aînés ont dû quitter la maison pour gagner leur vie et celle de leur mère. Une correspondance tout intime s'engage, dès lors, entre Emilienne et ses enfants, et c'est la deuxième série de lettres, plus intéressante encore peut-être que la première, et, ce disant, nous ne croyons pas faire du livre un médiocre éloge. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de l'analyser plus complètement ; car il est rempli de *choses* et de leçons bien utiles à méditer par tous les parents chrétiens.

Nous ne saurions leur conseiller avec trop d'instances la lecture d'un pareil ouvrage. Ils y verront comment sait combattre une mère pour sauver l'âme de ses enfants.

L'œuvre tout entière se recommande par la haute portée morale de l'ensemble et le charme des détails. On goûtera cette psychologie profonde et sûre, en style simple et limpide, qui s'élève ou s'abaisse si naturellement avec le sujet, et peint avec le même bonheur les événements tragiques et les scènes les plus gracieuses. Le lecteur, j'en suis sûr, ne nous contredira point.
